



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

Lettre du 15 août 2020,
Solennité de l'Assomption de la Vierge MARIE

Bien chers Amis,

CÉLÉBRÉ déjà quelques années avant sa mort comme « la colonne de l'Église » par le grand théologien et évêque de Constantinople saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase est toujours considéré, aussi bien en Orient qu'en Occident, comme un modèle de fidélité à la foi catholique en des temps où l'hérésie (doctrine qui nie un point de la foi) semblait devoir triompher. Évêque d'Alexandrie, en Égypte, pendant quarante-cinq ans, il a dû subir cinq fois l'exil, pour une durée totale de plus de vingt années.

Évêque à trente ans

Lorsque Athanase naît près d'Alexandrie, vers 298, la persécution des chrétiens officiellement en vigueur dans l'Empire, a fait place à une tolérance de fait. En 313, par l'édit de Milan, l'empereur Constantin met fin aux persécutions. Athanase reçoit une instruction très sérieuse, notamment en littérature grecque et en philosophie. Il entre très jeune dans le clergé chrétien, et y exerce pendant six ans la fonction de lecteur. Ses qualités le signalent à l'attention de l'évêque Alexandre qui le choisit comme secrétaire et homme de confiance. Un prêtre réputé du diocèse, Arius, commence alors à diffuser avec beaucoup d'habileté, sous prétexte de mieux adapter la doctrine chrétienne à la raison humaine, une doctrine nouvelle qui nie la divinité de JÉSUS-CHRIST. En 325, Athanase participe très activement, en sa qualité de diacre et de secrétaire du patriarche Alexandre, au premier concile œcuménique tenu à Nicée, qui condamne formellement l'hérésie d'Arius. L'empereur Constantin approuve officiellement les actes du concile, leur donnant ainsi la valeur d'une loi de l'État (cette attitude, motivée par de bonnes intentions, n'était pas sans risques pour l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État). Après la mort d'Alexandre, en 328, Athanase, âgé seulement de trente ans, est désigné, conformément aux désirs du défunt, comme son successeur. Les évêques de la province, le clergé du diocèse et le peuple approuvent ce choix.

« Athanase, dira le Pape Benoît XVI, est surtout le théologien passionné de l'Incarnation du Verbe de Dieu, qui *s'est fait chair et a habité parmi nous* (Jn 1, 14)... Arius, avec sa théorie, menaçait l'authentique foi dans le Christ, en déclarant que le Verbe n'était pas le vrai Dieu, mais un dieu créé, un être "intermédiaire" entre Dieu et l'homme... Les évêques réunis à Nicée répondirent en mettant au point et en fixant le "Symbole de la foi" qui, complété plus tard par le premier concile de



Saint Athanase

Tous droits réservés

Constantinople, est resté dans la liturgie sous le nom de Credo de Nicée-Constantinople. Dans ce texte fondamental figure le terme grec *homooúsios*, en latin *consubstantialis*: celui-ci veut indiquer que le Fils, le Verbe, est "de la même substance" que le Père, il est Dieu de Dieu, il est sa substance, et ainsi est mise en lumière la pleine divinité du Fils, qui était en revanche niée par les ariens » (Audience du 29 juin 2007). Saint Athanase va consacrer sa vie à la défense et l'explication de ce Credo. Ce labeur intense garde aujourd'hui toute sa valeur car l'arianisme est encore présent sous des formes nouvelles. Les modernistes ont voulu distinguer le Christ de l'histoire, qui serait seulement un homme, et le Christ de la foi, qui ne serait Dieu que dans la subjectivité des croyants. On entend dire, par ailleurs, que le Christ n'aurait pas eu conscience de sa divinité. Ces opinions sont en contradiction avec l'enseignement du Concile de Nicée. En effet, la divinité de Jésus est une réalité objective indépendante de la foi des croyants; et si le Christ est vraiment Dieu, comment pourrait-Il l'ignorer?

À l'automne de 329, Athanase entreprend une longue tournée pastorale. Au monastère de Tabennèse, il procède à l'ordination sacerdotale de l'abbé Pacôme. Bientôt, les semi-ariens, parti formé par ceux qui tentent de contourner les condamnations portées par le concile de Nicée, s'opposent à Athanase. Ils rédigent un dossier où ils l'accusent d'une gestion tyrannique, voire criminelle, de l'Église d'Égypte. En 335, ils profitent d'une

assemblée d'évêques réunis à Tyr, parmi lesquels ils comptent de nombreux partisans, pour perdre la réputation d'Athanase. En conséquence, le 5 février 336, celui-ci est exilé par l'empereur Constantin à Trèves, où il séjourne du printemps 336 à juin 337 (premier exil). «Au cours de ses absences forcées d'Alexandrie, rappelle Benoît XVI, saint Athanase eut l'occasion de soutenir et de diffuser en Occident, d'abord à Trèves puis à Rome, la foi nicéenne et également les idéaux du monachisme, embrassés en Égypte par le grand ermite Antoine, à travers un choix de vie dont Athanase fut toujours proche. Saint Antoine, avec sa force spirituelle, était la personne qui soutenait le plus la foi de saint Athanase» (*ibid.*).

Une déclaration solennelle

L'empereur Constantin meurt le 22 mai 337 ; ses trois fils (Constantin II, Constant I^{er} et Constance II) se partagent l'empire. Constantin II, devenu empereur d'une partie de l'Occident, rétablit Athanase sur son siège d'Alexandrie. Mais l'Égypte dépend de son frère, Constance II, empereur d'Orient, qui est favorable au parti des ariens. Ceux-ci veulent qu'Athanase soit remplacé sur le siège d'Alexandrie par un des leurs. Au début de 339, avec l'approbation de Constance II, Grégoire de Cappadoce, un arien, est consacré "évêque d'Alexandrie". Le 16 avril, Athanase, recherché par une troupe armée, parvient à s'embarquer pour Rome. Il y est rejoint par plusieurs évêques déposés par les ariens. Le Pape Jules I^{er} réunit un concile en Italie, durant l'hiver 340-341 ; à l'issue des délibérations, il déclare solennellement Athanase et les évêques exilés à Rome innocents des charges accumulées contre eux, et titulaires légitimes de leurs sièges. Il rédige une lettre aux évêques orientaux pour leur communiquer la sentence. Mais un synode réuni à Antioche oppose au Pape une fin de non-recevoir.

Le Pape prépare alors un concile général qui réunit à Sardique (l'actuelle Sofia, en Bulgarie), durant l'été de 343, une centaine d'évêques occidentaux et quatre-vingt-dix évêques orientaux. D'emblée, ces derniers contestent la présence d'Athanase et des autres évêques exilés, comme déjà jugés par eux au synode de Tyr. Après de longues contestations, ils quittent la ville. Les évêques occidentaux, restés à Sardique, proclament alors l'innocence des évêques d'Orient exilés, et prononcent la déposition des évêques intrus. Pendant l'été de 344, Athanase rejoint Aquilée, où il est accueilli par Constant I^{er} qui embrasse pleinement la cause des évêques exilés, et obtient qu'il soit mis fin aux persécutions contre les partisans d'Athanase. Ce dernier reste pourtant à Aquilée jusqu'au début de 346. Le 21 octobre de cette année, il est accueilli triomphalement par ses fidèles à Alexandrie. Son deuxième exil a duré d'avril 339 à octobre 346.

L'influence d'Athanase devient alors prépondérante en Égypte, grâce au très grand développement du monachisme, sous l'impulsion de saint Pacôme de Tabennèse (mort le 9 mai 346). Les moines se rangent

en majorité derrière l'évêque : celui-ci reçoit une délégation du monastère de Tabennèse, qui lui souhaite la bienvenue et lui remet un message du très prestigieux ermite saint Antoine (250-357). Athanase réunit sans tarder un synode pour faire confirmer les décrets de Sardique ; en deux ou trois ans, il établit la communion avec plus de quatre cents évêques. Il compose des traités doctrinaux et pourvoit plusieurs sièges épiscopaux vacants, en choisissant assez souvent les nouveaux titulaires parmi les moines. Il écrit aussi des lettres pour les nombreuses vierges consacrées résidant à Alexandrie et à proximité, les exhortant à vivre dans l'humilité de leur état. Cette activité pastorale conduit les ariens à se faire plus discrets.

Nouvelle déposition

En février 350, Constant I^{er} est assassiné en Gaule. Constance II lui succède et s'installe à Arles. En position de force, il soutient à nouveau le parti arien. À l'automne 353, un concile réunit à Arles des évêques gaulois en présence de légats du Pape Libère (Jules I^{er} est mort en avril 352). Sous la pression de l'empereur, le synode condamne Athanase, mais le Pape refuse d'avaliser cet acte. À sa demande, un nouveau concile se réunit en 355 à Milan, en présence de l'empereur. Mais, menacés de bannissement, la plupart des évêques signent le décret de déposition d'Athanase. Le 6 janvier 356, le général Syrianus débarque en Égypte et ordonne à ses troupes de converger vers Alexandrie. Le jeudi 8 février au soir, Athanase préside un office dans l'église Saint-Théonas. Le bâtiment est alors cerné par les soldats, les portes sont forcées, et, peu après minuit, le général Syrianus fait irruption à l'intérieur pour s'emparer de l'évêque. Assis sur son trône dans l'abside, celui-ci reste serein et ordonne au diacre d'entonner avec les fidèles le psaume 135 : *Rendez grâce au Seigneur, car sa miséricorde est éternelle*. Les soldats se groupant à l'entrée du chœur, le clergé supplie Athanase de fuir, mais le pasteur refuse de bouger tant que la foule des fidèles ne sera pas en sécurité. Les prières continuent ainsi un long moment. Puis, un groupe de moines et de membres du clergé entoure soudain le trône, s'empare de la personne de l'évêque et l'emmène dehors, au milieu de la plus grande confusion. Conduit au désert, le Patriarche n'apparaîtra plus en public jusqu'en 362 (troisième exil).

Athanase se dirige vers la Cyrénaïque, probablement dans l'intention de se rendre en Occident afin de parler avec Constance II. Il a d'ailleurs commencé la rédaction de son *Apologie à Constance*. Mais des informations lui parviennent sur l'intensité de la répression déclenchée à Alexandrie : le jour de Pâques, les troupes se sont livrées à des violences contre ses fidèles. Il reçoit aussi la copie d'une lettre de l'empereur aux Alexandrins, qui le dénonce comme fauteur de troubles, et annonce l'arrivée d'un nouvel évêque appartenant au parti arien, Georges de Cappadoce. Comprenant l'inutilité d'une tentative de pourparlers, Athanase rédige une *Lettre aux évêques d'Égypte et de Libye*, les mettant en garde contre

les formulaires ariens, et les engageant à endurer la persécution.

La doctrine du salut

Plus de la moitié de ses écrits datent de ces six années. « L'œuvre doctrinale la plus célèbre du saint évêque alexandrin, souligne le Pape Benoît XVI, est le traité sur l'Incarnation du Verbe qui s'est fait chair en devenant comme nous pour notre salut. Dans cette œuvre, Athanase dit, avec une affirmation devenue célèbre à juste titre, que le Verbe de Dieu "s'est fait homme pour que nous devenions Dieu; il s'est rendu visible dans le corps pour que nous ayons une idée du Père invisible, et il a lui-même supporté la violence des hommes pour que nous héritions de l'incorruptibilité" (54, 3). En effet, avec sa Résurrection, le Seigneur a fait disparaître la mort comme "la paille dans le feu" (8, 4). L'idée fondamentale de tout le combat théologique de saint Athanase était précisément celle que Dieu est accessible... Le Christ est le vrai Dieu, et, à travers notre communion avec le Christ, nous pouvons nous unir réellement à Dieu. Il est devenu réellement "Dieu avec nous" » (*ibid.*). L'expression « pour que l'homme devienne Dieu » ne signifie pas que nous cesserions d'être des créatures. Elle désigne une mystérieuse participation de l'homme, dans sa nature créée, à la vie bienheureuse de Dieu, comme fils adoptif.

Pendant ce temps, Sébastien, le nouveau chef militaire d'Égypte, met tout son zèle à appliquer les ordres de persécution systématique. Toutes les églises d'Alexandrie sont attribuées aux ariens; vingt-six évêques d'Égypte sont expulsés de leur siège. L'installation de Georges de Cappadoce est soigneusement préparée: elle a lieu, sous escorte militaire, le vendredi 24 février 357, un an après la fuite d'Athanase. Mais l'intrus, dont Sébastien est le bras armé, se rend rapidement odieux tant par sa tyrannie que par sa cupidité; il poursuit aussi bien les païens que les chrétiens favorables à Athanase. Pendant ce temps, celui-ci se déplace constamment à travers l'Égypte, il se cache dans les cellules monastiques du désert de Nitrie ou de Haute-Égypte, voire dans d'anciens tombeaux ou citernes. Il fait même des séjours clandestins à Alexandrie, sans jamais être dénoncé par personne ni repéré par la police. En ces temps d'exil, il achève sa biographie de l'ermite saint Antoine du désert.

Saint Athanase est effectivement l'auteur de la *Vie d'Antoine*, « écrite, rappelle le Pape Benoît XVI, peu après la mort de ce saint, précisément alors que l'évêque d'Alexandrie, exilé, vivait avec les moines dans le désert égyptien. Athanase fut l'ami du grand ermite, au point de recevoir l'une des deux peaux de mouton laissées par Antoine en héritage, avec le manteau que l'évêque d'Alexandrie lui avait lui-même donné. Devenue rapidement très populaire, traduite presque immédiatement en latin à deux reprises et ensuite en diverses langues orientales, la biographie exemplaire de cette figure chère à la tradition chrétienne contribua beaucoup à la

diffusion du monachisme en Orient et en Occident... Du reste, Athanase lui-même montre avoir clairement conscience de l'influence que pouvait avoir sur le peuple chrétien la figure exemplaire d'Antoine. Il écrit, en effet, dans la conclusion de cette œuvre: "Qu'il fut partout connu, admiré par tous et désiré également par ceux qui ne l'avaient jamais vu, est un signe de sa vertu et de son âme amie de Dieu... Comment, en effet, aurait-on entendu parler en Espagne et en Gaule, à Rome et en Afrique de cet homme, qui vivait retiré parmi les montagnes, si ce n'était Dieu lui-même qui l'avait partout fait connaître?... Et même si ceux-ci agissent dans le secret et veulent rester cachés, le Seigneur les montre à tous comme un phare, pour que ceux qui entendent parler d'eux sachent qu'il est possible de suivre les commandements, et prennent courage pour parcourir le chemin de la vertu" (*Vie d'Antoine*, 93, 5-6) » (*ibid.*). « Nous avons de nombreux motifs de gratitude envers saint Athanase, ajoute le Pape. Sa vie, comme celle d'Antoine et d'innombrables autres saints, nous montre que celui qui va vers Dieu ne s'éloigne pas des hommes, mais qu'il se rend au contraire proche d'eux » (*ibid.*).

Appel à la réconciliation

Le 3 novembre 361, Constance II meurt. L'empereur Julien lui succède. Le 9 février 362, un édit de Julien, qui, après avoir reçu une éducation chrétienne, s'est déclaré païen (c'est pourquoi l'histoire le connaît sous le nom de "Julien l'Apostat"), est publié à Alexandrie, autorisant le retour de tous les évêques bannis sous son prédécesseur. Par cette mesure, l'empereur espérait sans doute provoquer de nouvelles divisions dans l'Église. De retour à Alexandrie le 21 février, Athanase comprend qu'il faut rétablir la concorde entre les chrétiens. L'un de ses premiers actes est de réunir un synode où se retrouvent vingt et un évêques persécutés sous le règne précédent. L'accord se fait au plan de la foi. La situation demeure pourtant difficile; les intransigeants qui veulent excommunier ceux qui avaient pris des positions ambiguës, s'opposent aux modérés qui veulent restreindre cette peine aux principaux fauteurs de l'hérésie. Le synode aboutit à la rédaction d'une *Lettre synodale*, œuvre de l'évêque lui-même, qui le pose en véritable chef de la chrétienté d'Orient. Le symbole de Nicée y est de nouveau confessé, avec un appel à la modération et à la réconciliation.

Irrité par l'influence d'Athanase, l'empereur Julien écrit, dans une lettre publique aux Alexandrins, qu'il a autorisé les évêques bannis à rentrer dans leur ville, mais non à reprendre leurs fonctions; en conséquence, il ordonne à l'évêque de quitter Alexandrie. Pendant que les fidèles tentent une démarche auprès de l'empereur, Athanase reste discrètement dans sa métropole. Mais Julien menace le préfet d'Égypte de sanctions si Athanase, « cet ennemi des dieux », ne quitte pas le pays. L'évêque s'exile à nouveau le 23 octobre et remonte le Nil vers la Haute-Égypte, où il est reçu par les évêques et les moines. Là, il apprend, l'année suivante, la mort

de Julien auquel succède un chrétien, Jovien. Athanase regagne alors secrètement Alexandrie, puis part immédiatement pour la Syrie, avec d'autres évêques égyptiens, afin d'y rencontrer Jovien. Mais les ariens assiègent le nouvel empereur, et demandent un autre évêque pour Alexandrie; Athanase a toutefois gain de cause. Après un séjour à Antioche, il fait une nouvelle entrée officielle à Alexandrie, muni de lettres impériales, et reprend possession de toutes les églises. C'est la fin de son quatrième exil (23 octobre 362 – 14 février 364).

Dans la nuit du 16 au 17 février 364, Jovien meurt accidentellement. Valentinien, proclamé empereur, nomme son frère Valens co-empereur pour l'Orient. Ce dernier tombe bientôt sous l'influence des ariens. Au début de 365, un édit impérial bannit les évêques déposés par Constance II et rappelés par Julien. Athanase reste d'abord sur place; mais un mois plus tard, il se réfugie dans une maison de campagne lui appartenant. Toutefois, contraint par de graves troubles politiques, l'empereur le rétablit sur son siège métropolitain. C'est la fin du cinquième exil (5 octobre 365 – 1^{er} février 366).

À cette époque, Athanase entretient une correspondance avec Basile de Césarée; il passe ses dernières années à réfuter Apollinaire de Laodicée, un hérétique qui identifie l'âme du Christ avec sa divinité (le Christ ne serait donc pas vraiment un homme). Mais les écrits de l'évêque d'Alexandrie ont pris une tonalité nouvelle: il se montre moins l'intrépide défenseur de l'orthodoxie

qu'un père attristé par les erreurs de son correspondant. Il emploie aussi son temps à écrire des commentaires scripturaires. « Outre l'étude de l'Écriture et la science véritable, écrivait-il, il faut une vie bonne, une âme pure et de la vertu selon le Christ... pour que l'esprit puisse obtenir et saisir ce qu'il désire (la science de la sagesse divine) ». Saint Athanase meurt le 2 mai 373, dans sa soixante-quinzième année.

Au-dessus de tout

Les évêques, dit le *Catéchisme de l'Église catholique*, « ont pour première tâche d'annoncer l'Évangile de Dieu à tous les hommes... Ils sont les docteurs authentiques de la foi apostolique, pourvus de l'autorité du Christ » (CEC 888). Voilà pourquoi saint Athanase a tant lutté, et souffert tant de contradictions. Il savait que « *sans la foi (...) il est impossible de plaire à Dieu* (He 11, 6)... et que personne, à moins qu'il n'ait *persévéré en elle jusqu'à la fin* (Mt 10, 22; 24, 13), n'obtiendra la vie éternelle » (CEC 161). À la suite de saint Paul, il a combattu *le bon combat de la foi* (1 Tm 6, 12). Ce combat est aussi le nôtre: « Aujourd'hui, très souvent, affirme le Pape François, notre foi est mise à l'épreuve du monde, et, de multiples manières, il nous est demandé de faire des compromis sur la foi, de diluer les exigences radicales de l'Évangile et de nous conformer à l'esprit du temps. Mais les martyrs (et tous les saints) nous rappellent qu'il faut mettre le Christ au-dessus de tout, et regarder tout le reste, en ce monde, en relation avec Lui et avec son Royaume éternel ! » (16 août 2014).

La Vierge MARIE est celle qui a cru au dessein bienveillant de Dieu pour les hommes; au Ciel, elle jouit maintenant de la toute-puissance suppliante sur le Cœur de Dieu. Prions-la et prions saint Athanase avec confiance d'accroître en nous, au milieu de nos combats, la vertu de foi unie à la ferme espérance dans le secours divin !

dom Jean-Bernard Bories
et les moines de l'Abbaye

- Athanase d'Alexandrie, par Jean-Marie Leroux,
Éditions Ouvrières, Paris 1956.

- Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- Références bancaires :

CCP : "Abbaye Saint-Joseph" (France : 561878 A Dijon ; Belgique : IBAN : BE41-000-1339871-10 ; BIC : BPOTBEB1 ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXX.).

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site www.clairval.com

Virement bancaire : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Intitulé : Abbaye St Joseph de Clairval.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 - Dépôt légal : date de parution - Directeur de publication : Dom Jean-Bernard Bories - Imprimerie : Traditions Monastiques - 21150 Flavigny-sur-Ozerain.
Conformément à la réglementation, nous n'utilisons vos données personnelles qu'à des fins internes; elles ne seront pas transmises à des tiers, et vous bénéficiez d'un droit de correction et d'effacement sur simple demande.

ABBAYE SAINT-JOSEPH DE CLAIRVAL – 6, GRANDE RUE – 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN – FRANCE

Courriel : abbaye@clairval.com – Site: <http://www.clairval.com/>